



**LETTRE D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE MIXTE DE VALBIRSE**

*Avril 2021*

## **Valbirse sur Instagram**

Dès à présent, il est possible de suivre la commune de Valbirse sur Instagram, en mentionnant **valbirse\_commune** dans la barre de recherche.

Bévilard, le 27 avril 2021

Commune mixte de Valbirse



---

## **Fête de la musique aphone**

En raison de la situation sanitaire, le Conseil communal a décidé d'annuler la Fête de la musique 2021 qui aurait dû se tenir le 19 juin. Il donne d'ores et déjà rendez-vous en 2022.

Bévilard, le 26 avril 2021

Conseil communal de Valbirse

---

## **Feu vert au dépistage COVID à l'école**

Le canton a proposé que des tests en série par prélèvements salivaires soient organisés dans les écoles afin de contribuer à limiter la propagation du coronavirus. Le Conseil communal de Valbirse a, lors de sa séance du 8 avril, donné son feu vert.

Les premiers tests des élèves et des enseignants auront lieu durant la semaine du 3 mai. Ils seront ensuite menés une fois par semaine. Précisons que les parents peuvent refuser que leurs enfants soient testés.

Bévilard, le 26 avril 2021

Conseil communal de Valbirse

---

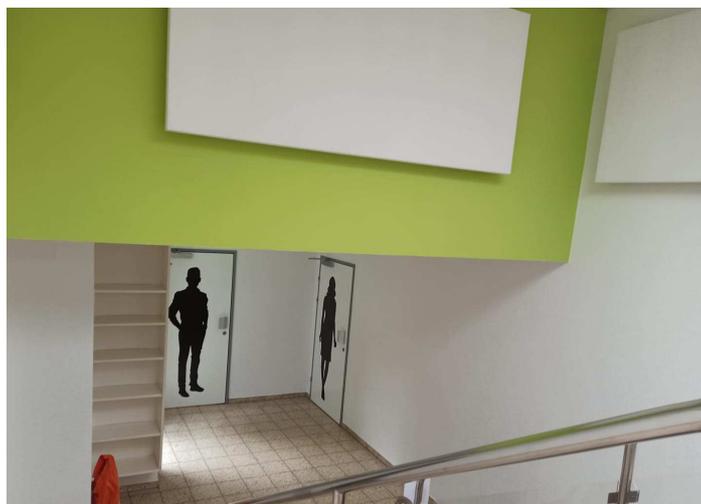
## **Piscine accessible sur inscription**

La piscine de l'Orval a rouvert ses portes aux particuliers, de 12h à 20h en semaine, de 10h à 18h le week-end. La réouverture ne concerne que les bassins, pas le sauna. La température de l'eau sera la même tous les jours, soit entre 28 et 30 degrés.

Afin de respecter les directives du Conseil fédéral, le petit bassin accueillera au maximum 4 personnes simultanément, le grand bassin 15 personnes. Les baigneurs doivent donc impérativement s'inscrire préalablement, en réservant des plages horaires de 1h30 au 032 492 28 88 dès 12h00. La disponibilité des différentes plages horaires est consultable sur le site internet de la commune.

Bévilard, le 24 avril 2021

Commune mixte de Valbirse



---

## Un moment historique pour la piscine de l'Orval

La piscine de l'Orval à Bévillard devient une société anonyme. Le 20 avril, les neuf communes - actionnaires - de Champoz, Court, Loveresse, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes et Valbirse ont signé l'acte constitutif de la Piscine couverte de l'Orval SA.

Les cinq membres du Conseil d'administration ont également été nommés. Il s'agit de MM. David Marchand (représentant de la commune de Court), Romain Voumard (Tavannes), Stephan Moser (Reconvilier), Pierre Voisard (Valbirse), Alain Jaggi (autres communes).

Les autorités de Valbirse se réjouissent de cette collaboration entre communes qui permettra de pérenniser cette piscine très appréciée dans la région. La nouvelle société verra formellement le jour dès son inscription au registre du commerce. Bon vent à la Piscine couverte de l'Orval SA !

Bévillard, le 20 avril 2021

Commune mixte de Valbirse



---

## Chien en voiture: danger!

Malheureusement, il arrive encore bien trop souvent que les chiens soient laissés dans la voiture par des températures extérieures estivales. Une voiture se réchauffe en quelques minutes et devient un piège mortel pour l'ami à quatre pattes laissé derrière.

[Ci-contre](#), une affiche d'explication.

Bévilard, le 20 avril 2021

Commune mixte de Valbirse

---

## Vingt-quatre amendes pour déchets non conformes

A chaque tournée de ramassage des encombrants, la commune doit constater avec regrets que des déchets non conformes sont déposés.

Pour tenter de sensibiliser un maximum de personnes, le tout-ménage « Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ? » a été distribué en début d'année. Il a aussi été publié sur les plateformes électroniques de la commune.

Malgré cela, de nombreux objets illicites – notamment des cartons, des déchets ménagers entrant dans un sac Celtor 110 l, des appareils électroniques – ont été déposés par des particuliers lors de la tournée du 25 mars. Ceux-ci n'ont logiquement pas été collectés. Ils ont volontairement été laissés par la commune sur la voie publique durant quelques jours, avec l'objectif de créer une prise de conscience et de permettre à certains de récupérer leurs affaires.

La voirie a finalement évacué le solde des déchets, qui représente un volume de 25m<sup>3</sup> ! Vingt-quatre contrevenants ont pu être identifiés et chacun d'eux a été verbalisé d'une amende de CHF 250.00

La commune remercie toutes les personnes qui respectent les directives et espère que les infractions seront moins nombreuses lors de la prochaine tournée du 27 mai. La brochure qui détaille les caractéristiques d'un encombrant est consultable sur le site internet de la commune, sous l'onglet Vivre à Valbirse/Déchets.

Bévilard, le 12 avril 2021

Conseil communal de Valbirse

---

## Votation du 7 mars 2021 validée

Conformément au Règlement communal concernant les élections et votations aux urnes, le Conseil communal a, à l'échéance du délai de recours, validé le résultat de la votation du 7 mars 2021. Pour rappel, les ayants droit de Valbirse ont accepté la dépense périodique de CHF 160'118.50 pour l'Ecole à journée continue, par 812 oui contre 306 non.

Bévilard, le 12 avril 2021  
Conseil communal de Valbirse

---

## La crèche Au P'tit Château labélisée "Signons ensemble"



La crèche communale de Valbirse s'enrichit du label « Signons ensemble ». Tout le personnel de l'institution a en effet bénéficié d'une formation à la langue des signes pour mieux communiquer avec les petits enfants accueillis. Il s'agit du troisième label pour l'institution.

Lire le communiqué complet [ci-contre](#).

Bévilard, le 6 avril 2021  
Conseil communal de Valbirse

---

## Travaux - Route de Champoz

La troisième et dernière étape des travaux de la route de Champoz commencera le mardi 6 avril. La première phase concernera le tronçon allant du rond-point de la Rue Aimé Charpilloz jusqu'à l'intersection route de Champoz/route de Sorvilier. Cette portion de route sera donc fermée à la

circulation jusqu'au 25 juin et une déviation sera mise en place par la route de Sorvilier. Le cheminement piéton, lui, sera garanti durant la durée des travaux.

La deuxième phase, qui devrait débuter en juin, concernera le secteur allant de l'intersection route de Champoz/route de Sorvilier jusqu'à la partie déjà assainie de la route de Champoz. La gestion de la circulation de ce secteur sera alors réglée par des feux de signalisation.

Les autorités remercient d'ores et déjà les usagers de la route de respecter scrupuleusement les déviations officielles qui seront mises en place et de ne pas utiliser des rues parallèles. Elles remercient aussi les usagers et la population de leur compréhension pour les quelques désagréments inhérents à tout chantier.

Ces travaux, dont les maîtres d'ouvrage sont l'Office cantonal des Ponts et chaussées et la Commune mixte de Valbirse, permettront la réfection de la chaussée et l'assainissement des réseaux souterrains. Un explicatif plus détaillé est consultable sur le site internet de la commune, sous l'onglet Actualités/Travaux en cours.

Bévilard, le 31 mars 2021  
Conseil communal de Valbirse

---

## **Place de jeux remplacée à Malleray**

La place de jeux qui était située à la Grand-Rue 52, à Malleray, présentait des carences en matière de sécurité, si bien qu'elle avait dû être démontée l'an passé. Pour la remplacer, le Conseil communal a validé l'achat et la pose d'une nouvelle place de jeux pour CHF 30'000. La future structure sera relativement différente des autres présentes dans la commune puisqu'elle sera constituée d'éléments en cordage qui raviront les enfants appréciant grimper.

Bévilard, le 22 mars 2021  
Conseil communal de Valbirse



---

## De nouveaux compteurs d'eau

Soixante-deux compteurs d'eau, qui doivent actuellement être relevés manuellement, seront remplacés par de nouveaux appareils permettant une lecture des données à distance par relevé radio. Le Conseil communal a adjugé une dépense de CHF 34'170 à cet effet. Les particuliers concernés seront contactés ultérieurement.

Après ce changement, ce seront 360 compteurs sur les 1'090 de la commune qui seront dotés de cette technologie qui simplifie la transmission des données.

Bévilard, le 22 mars 2021

Conseil communal de Valbirse

---

## Taxe de séjour fixée

Le règlement communal concernant la taxe de séjour définit des fourchettes de prix dans lesquelles le Conseil communal fixe les différentes taxes de séjour. Pour 2021, l'exécutif a décidé d'arrêter la taxe de séjour à CHF 1.00 par nuitée pour les adultes et à CHF 0.50 pour les enfants. Les propriétaires et les locataires taxés sur la base d'un forfait annuel paieront, eux, CHF 1.00 par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Bévilard, le 22 mars 2021

Conseil communal de Valbirse

---



---

This email was sent to [michael.bassin@valbirse.ch](mailto:michael.bassin@valbirse.ch)  
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)  
Commune mixte de Valbirse · Rue Aime Charpiloz 2 · Bevilard 2735 · Switzerland

